

Début de nouvelles habitudes de travail

La réunion du Conseil des ministres du 6 avril 2005 a adopté un projet de décret fixant les horaires officiels de travail et le repos hebdomadaire sur l'ensemble du territoire national. Ce décret abroge et remplace le décret 14/2001 en date du 14 mars 2001 en vertu duquel l'administration et l'ensemble des opérateurs mauritaniens ne travaillaient avec le reste du monde que 4 jours par semaine. " Ce qui compromettait l'intégration de notre économie dans le marché international dont nous avons de plus en plus besoin surtout dans la perspective de l'exploitation pétrolière et minière ", a assuré dans son commentaire du communiqué du Conseil des ministres, le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement M. Hamoud Ould Abdi. Selon une étude économique conduite en 2004, cette situation faisait perdre à la Mauritanie 0,5 % de son PIB soit près de 17 milliards 869 millions d'ouguiyas.

"Après consultation par le Président de la République, du Haut Conseil Islamique et suite à l'audience accordée par le Premier ministre aux chefs de partis politiques, le gouvernement a décidé, de reconduire le repos hebdomadaire universel le samedi et dimanche. Ainsi, l'horaire officiel dans les services publics sera, à compter du lundi 11 avril 2005, de 08 h à 17 h les lundi, mardi, mercredi et jeudi et de 08 h à 12 h le vendredi" a précisé le ministre.

Pour la première fois depuis près de 22 ans, les Mauritaniens se sont rendus au travail un jour plus tard que d'habitude, soit le lundi en lieu et place du dimanche. Ce lundi 11 avril 2005 marque le premier jour du nouvel horaire de travail dont le projet de décret a été adopté le 6 avril 2005 en Conseil des ministres. Ce lundi matin, Nouakchott, dont la campagne d'assainissement tire à sa fin selon le calendrier prévu par les autorités administratives et communales (deux semaines à partir du 23 mars 2005), affichait une ambiance aussi ordinaire que celle d'un dimanche matin dont la dernière séance ouvrable en Mauritanie pourrait être le 03 avril 2005.

Devant les banques, les administrations publiques et privées, les écoles et les marchés formels et informels, les Nouakchottois s'adonnaient à leurs activités commerciales et à leurs discussions habituelles autour d'un thé et d'une table de foie grillé.

Les Mauritaniens ont aussi vécu ce 9 avril leur dernier week-end d'une semaine de travail commençant par un dimanche et finissant par un samedi. Ils ont même eu droit à une fin de semaine prolongée (7, 8, 9 et 10 avril 2005) par décret présidentiel. Cela leur aura permis de se préparer pour le nouvel horaire et d'adapter leurs programmes et projets définis depuis le début de l'année.

Cette nouvelle grille horaire appelle, toutefois, un changement de comportements des agents administratifs. Le premier changement de comportement commence par accepter de "monter" à 8 et de "descendre" à 17 heures en accomplissant honnêtement ses devoirs vis-à-vis du public, de sa famille, de sa religion et du reste du monde.

Un appui à la modernisation de l'administration publique

Elle marque aussi un pas décisif dans l'exécution du programme national de modernisation de l'administration publique. La modernisation de l'administration publique est une exigence des temps modernes en raison de la mondialisation qui oblige tous les pays à être compétitifs pour pouvoir attirer des partenaires économiques étrangers, notamment les investisseurs.

Les ressources attendues des différentes potentialités économiques nationales notamment pétrolières interpellent davantage l'administration mauritanienne pour la modernité. Tous ces facteurs exigent que le pays ait une administration moderne et performante, qui réponde efficacement aux besoins des administrés et soit connecté fréquemment au reste du monde.

Comme l'a si bien dit M. Diallo Amadou Ousmane, Conseiller du Premier ministre, chargé du Bureau Organisations et Méthodes, dans un entretien accordé à Horizons en janvier dernier: "moderniser et renforcer les capacités de l'administration publique,

c'est rationaliser l'organisation des structures administratives, redéfinir de façon plus précise les missions de ces administrations; c'est aussi améliorer la gestion des moyens humains et matériels de l'Etat, mettre en place des mécanismes de coordination permettant aux différentes structures de travailler ensemble. C'est également améliorer les méthodes internes de travail, notamment la programmation et le suivi-évaluation. C'est créer les conditions optimales de travail au profit des agents de l'Etat. C'est

agir sur les procédures et formalités administratives pour améliorer la prestation du service public au profit des citoyens. Renforcer les capacités de l'administration publique c'est donner, en un mot, les moyens

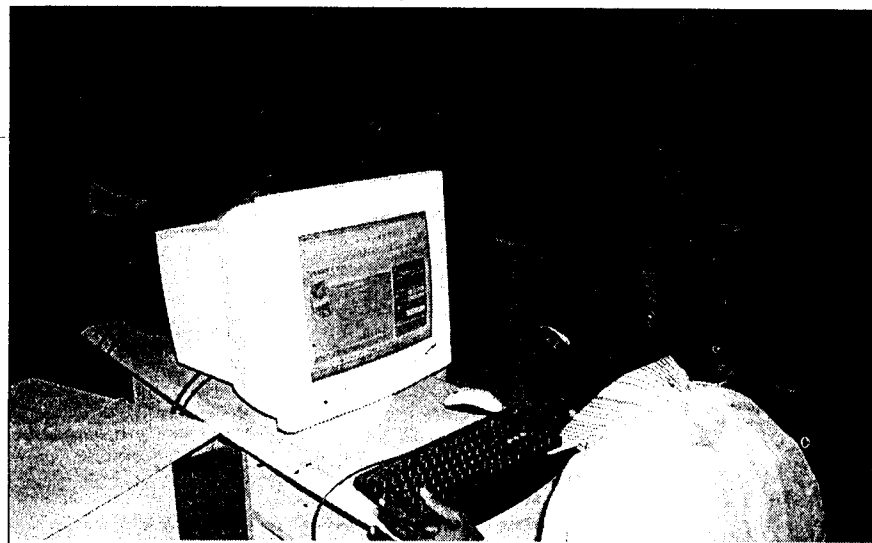
consacré au travail et non à des discussions stériles dans les bureaux !

A partir du contexte national et mondial, la Mauritanie a donc opté pour la modernisation de l'administration publique, en choisissant l'informatisation de l'administration publique comme préalable à sa modernisation. Déjà des grands pas ont été franchis par l'élaboration d'un ensemble de schémas directeurs pour huit départements ministériels. Cette année, quinze autres départements ministériels devraient faire l'objet de ces schémas directeurs. Par ailleurs, la mise en place du système d'intranet administratif est bien avancée. Ce système permettra une connexion entre les différents ministères et assurera, par conséquent, un meilleur partage de l'information entre ces institutions publiques, tout comme il permettra de mieux gérer le temps dans la recherche de l'information relative au service public.

administratif par la formation continue et l'acquisition de nouvelles compétences surtout en matière de technologies nouvelles de la communication et de l'information.

Toutefois, il faut reconnaître avec M. Diallo Amadou Ousmane que "pour être efficace, l'administration publique a besoin d'un code de déontologie pour créer des nouveaux rapports avec les usagers. Il faut un travail énorme de sensibilisation pour expliquer aux agents publics que leur action doit être au service des citoyens. C'est dire qu'il y a toute une culture, une éducation, une nouvelle éthique déontologique, à mettre en place pour conduire cet agent public au niveau souhaité dans la prestation des services publics."

C'est le défi de la bonne gouvernance qui doit garantir à tous que les priorités de l'Etat sont fondées et soutenues par un consensus au sein de toute la société et que la voix de



L'informatique est au coeur de la modernisation de l'administration publique

les plus optimaux à cette administration pour réaliser sa mission de service public." De cette sorte, avec la nouvelle grille horaire, l'on pourrait éviter de faire perdre à la Mauritanie 17 milliards d'ouguiyas de son Produit intérieur brut (PIB). A partir de ce 11 avril 2005, les agents administratifs sont devant des nouvelles responsabilités avec ce nouvel horaire dont l'un des objectifs fondamentaux est la productivité parce qu'il ne faut plus perdre 17 milliards d'ouguiyas par an du PIB. Pour ce faire, le temps doit être

Evidemment, tous les acteurs de ce programme sont unanimes à reconnaître qu'il ne faut pas occulte le rôle de l'agent public dans ce processus. C'est pourquoi des efforts énormes sont consentis par le gouvernement en vue d'améliorer ses conditions de travail. Il faut encourager et le motiver pour qu'il joue pleinement son rôle. Dans le cadre du programme de modernisation de l'administration, un accent particulier est donc mis sur le renforcement des capacités de l'agent

tous les citoyens, y compris des plus démunis, se fait entendre dans le processus de la prise de décision.

Tout ce processus a conduit le gouvernement mauritanien à adopter en décembre 1999 une Déclaration d'Orientation sur la Bonne Gouvernance, avec sept axes prioritaires d'intervention: la promotion du cadre juridique et judiciaire; le renforcement de la gestion parlementaire; la modernisation et le renforcement des capacités de l'administration; l'amélioration de

la gouvernance économique et le renforcement des capacités de contrôle de la gestion des ressources publiques ; le renforcement de la décentralisation ; la promotion du Partenariat Etat - Secteur Privé et la Promotion des droits de l'homme et de la société civile.

Le Programme national de bonne Gouvernance (PNBG), dont les résultats commencent à s'afficher, est aujourd'hui salué par tous les partenaires de la Mauritanie.

Avec le nouvel horaire, c'est donc une ère de nouvelles habitudes de travail qui s'ouvre en Mauritanie. ■